

vieux hollandais et des sauvages se révoltent contre la mère dont ils ont sucé le lait et avec le lait les idées ; ils forment une puissance à part qui invoque le droit des gens. Un peu plus tard les espagnols du Mexique imitent cet exemple et se révoltent contre l'Espagne, ils ne sont plus espagnols et en vertu du droit des gens s'appellent mexicains comme les anglais ont changé leur nom pour celui d'américains. Ces mexicains en véritables enfans de l'Espagne se massacrent ent'eux d'année en année, se persécutent, le tout pour trouver la forme parfaite du gouvernement, fondé sur le droit des gens. Les américains leurs voisins, en véritables enfans de l'Angleterre, convoitent le sol fertile qui borde leur propre terre. Ils vont s'établir dans une des provinces mexicaines et en vertu du droit des gens trouvent le moyen de déclarer leur indépendance après avoir occis autant que possible ceux de leurs anciens frères les espagnols qui ne voulaient point de cette séparation. L'Angleterre, la France et les autres grandes puissances d'Europe qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas reconnaissent le nouvel état du Texas qui se serait passé de cette reconnaissance. Jusqu'ici tout s'est fait, comme l'on voit, d'après les principes les plus purs du droit des gens et de la liberté des nations.

Aujourd'hui le Texas trouve qu'il a de la peine à se maintenir, car, par le tems qui court, les petits états n'ont pour se protéger que les maximes du droit des gens à l'occasion desquels les gros pays se font juges et parties, ce qui n'assure pas ordinairement la justice la plus impartiale. Le Texas donc veut se réunir à ses frères les américains, les américains veulent recevoir au sein de leur république leurs frères les texiens... rien de plus simple et de plus juste, allez-vous dire! — Holà ! vous ne songez donc point au droit des gens, à ce diable de droit des gens ! Eh bien l'Angleterre et la France qui ont trouvé très-bien que les mexicains se séparent de l'Espagne, que les texiens se séparent du Mexique ne veulent point que le Texas s'unisse aux Etats de l'Union ! Concevez-vous cela ? Non ! Eh bien moi j'explique cela par le sempiternel droit des gens, tel qu'entendu par les gros gouvernements et avec lequel on peut expliquer tout. C'est ainsi qu'aujourd'hui par exemple si les canadiens-français prétendaient être assez grands, assez riches, assez sages pour se gouverner eux-mêmes, leurs adversaires d'ici crieraient à la rebellion, au crime, à la trahison ; la mère-patrie crierait au droit des gens et pendrait, exilerait, emprisonnerait les rebelles. Que dans cinquante ans d'ici, ou peut-être moines, je ne sais quand ; enfin lorsque le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse le nouveau-Brunswick seront assez peuplés des enfans de la Grande-Bretagne pour se séparer de la mère-patrie ; ils ne manqueront point de le faire, de force ou de gré. Celle-ci criera encore au droit des gens, mais la force et le nombre auront reviré le droit des gens à l'envers, la justice qui est aujourd'hui de l'autre côté de l'Atlantique passera subitement sur nos bords, plus vite que si elle s'était embarquée sur un Steamer Cunard et le tems consacrerait l'ordre des choses nouvelles. D'où il en faut conclure que le grand art de gouverner et d'avoir raison consiste à demeurer toujours le plus fort. Ce n'est rien de nouveau que j'ai voulu vous apprendre, mais seulement vous rappeler à la mémoire des réflexions que vous avez sans doute déjà faites il y a longtems.



Au moment où notre presse commençait à serrer entre ses robustes mâchoires le présent numéro du *Fantasque*, nous recevons un courrier extraordinaire de Montréal qui nous apporte la lettre qu'on trouve plus bas et pour faire place à laquelle nous sommes obligé de retrancher l'article le plus drôlatique et le plus fantastique que nous ayons écrit depuis que nous nous sommes imposé la mission de donner des conseils à des gens qui sont plus fins que nous.